



وزارة المعادن والصناعة

Ministère des Mines et de l'Industrie

الأمين العام

Le Secrétaire Général

انواكشوط في: 30 DEC 2024

الرقم: 000224

Avis

La Direction Générale des Mines et de la Géologie invite tous les opérateurs de carrières industrielles à approcher le Cadastre Minier, dans un délai de 15 jours à partir de la publication du présent avis, en vue de régulariser leur situation.

Tous les demandeurs de carrières industrielles qui ne se présentent pas avant la date ultime fixée pour le vendredi 17 janvier 2025 à midi, verront leurs demandes caduques.

Le Secrétaire Général
Ahmed Salem BOUHEDA

